

2012/4989 - Réorganisation du groupe scolaire Louis Pergaud avec mise en conformité du restaurant, accessibilité et isolation - 34 rue Rochambeau à Lyon 8e - Opération n° 08014521 - Lancement de l'opération phase études et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1- Programme 20006 - Election des membres du jury et des membres de la Commission d'Appel d'Offres (Direction de la Construction) (BMO du 19/11/2012, p. 2711)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2012/4989 de ce jour, vous allez vous prononcer sur l'opération de « Réorganisation et accessibilité du groupe scolaire Louis Pergaud (Lyon 8^e) ». La maîtrise d'œuvre sera attribuée après mise en concurrence, par voie d'appel d'offres restreint, conformément au Code des Marchés Publics.

Cette attribution intervient après avis d'un jury et décision de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du jury et de la Commission d'Appel d'Offres seront élus selon les modalités définies par le Code des Marchés Publics.

Compte tenu de la spécificité de ce projet, il convient de procéder à l'élection des conseillers municipaux appelés à siéger d'une part au jury, et d'autre part, en Commission d'Appel d'Offres, conformément au Code des Marchés Publics.

En conséquence et sous réserve de l'approbation de la délibération citée ci-dessus, pour le jury, je vous propose de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Par scrutin séparé, pour la Commission d'Appel d'Offres spécifique à ce projet, je vous propose également de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Pour ces 2 scrutins, la répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Les scrutins sont effectués à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

Scrutin n° 1 – Jury d'appel d'offres restreint

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

Mme Gay Nicole

M. Brumm Richard

M. Coulon Christian

Mme Bonniel-Chalier Pascale

Mme Perraud Mychèle

Mme Psaltopoulos Jacqueline

Mme Faurie-Gauthier Céline

M. Claisse Georges

Mme Roy Mireille

M. Corazzol Guy

Liste B - présentée par le groupe Ensemble pour Lyon –UMP-Nouveau centre & apparentés et le groupe Centristes et démocrates pour Lyon :

M. Geourjon Christophe

Mme Berra Nora

Mme Balas Laurence

M. Delacroix Pierre

M. Havard Michel

Mme de Lavernée Inès

M. Huguet Patrick

Mme Bertrix Veza Bernadette

Mme d'Anglejan Jeanne

Mme Bouzerda Fouziya

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Messieurs les Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Hajri, Mme Bertrix-Veza et M. Héral procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes

| | |
|---------------------------------|----|
| - bulletins trouvés dans l'urne | 68 |
| - bulletins blancs | 6 |
| - suffrages exprimés | 62 |

Ont obtenu :

Liste A 50 voix, soit 4 sièges

Liste B 12 voix, soit 1 siège

Sont élus :

- Titulaires : Mme Gay Nicole, MM. Brumm Richard, Coulon Christian, Mme Bonniel Chalié Pascale, M. Geourjon Christophe

- Suppléants : Mmes Perraud Mychèle, Psaltopoulos Jacqueline, Faurie Gauthier Céline, M. Claisse Gérard, Mme Berra Nora

Pour le scrutin n° 2 - la Commission d'Appel d'Offres

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

Mme Gay Nicole

M. Brumm Richard

M. Coulon Christian

Mme Bonniel-Chalié Pascale

Mme Perraud Mychèle

Mme Psaltopoulos Jacqueline

Mme Faurie-Gauthier Céline

M. Claisse Georges

Mme Roy Mireille

M. Corazzol Guy

Liste B - présentée par le groupe Ensemble pour Lyon –UMP-Nouveau centre & apparentés et le groupe Centristes et démocrates pour Lyon :

M. Geourjon Christophe

Mme Berra Nora

Mme Balas Laurence

M. Delacroix Pierre

M. Havard Michel

Mme de Lavernée Inès

M. Huguet Patrick

Mme Bertrix Veza Bernadette

Mme d'Anglejan Jeanne

Mme Bouzerda Fouziya

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Messieurs les Huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Hajri, Mme Bertrix-Veza et M. Héral procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes

| | |
|---------------------------------|----|
| - bulletins trouvés dans l'urne | 67 |
| - bulletins blancs | 6 |
| - suffrages exprimés | 62 |

Ont obtenu :

Liste A 49 voix, soit 4 sièges

Liste B

12 voix, soit 1 siège

Sont élus :

- Titulaires : Mme Gay Nicole, M. Brumm Richard, Mme Bonniel Chalier Pascale, M. Geourjon Christophe

- Suppléants : Mmes Perraud Mychèle, Psaltopoulos Jacqueline, Faurie Gauthier Céline, M. Claisse Gérard, Mme Berra Nora
(Adopté.)